

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15569**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence : Licence Arts, Lettres, Langues, mention Lettres Modernes

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Savoie Mont Blanc - Chambéry, Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Savoie-Chambéry, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

131 Français, littérature et civilisation française

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités (ou fonctions) suivantes :

Par la voie du professorat, il transmet une culture littéraire et des méthodes d'expression (au niveau individuel ou collectif).

Il rédige des textes et supports de communication, selon un genre ou style précis.

Il effectue des travaux de (re)lecture et de correction de documents (textes manuscrits ou dactylographiés, supports multimédias).

Il collecte des informations (littéraires, historiques, culturelles), vérifie des données, actualise ou corrige des documents référencés.

Compétences acquises au cours de la formation :

Relation à l'environnement

Posséder une culture générale dans les domaines de la littérature (française et étrangère), des beaux arts, de la philosophie et de l'histoire
Développer sa capacité de lecture (à la fois rapide et approfondie) par l'approche de textes de nature (articles, manuels, essais, œuvres littéraires,...), de genre et de siècle différents

Développer un esprit de synthèse et de réflexion analytique et critique

Savoir gérer une situation de stress et s'adapter à des contraintes

Savoir réfléchir à l'adaptation à un public donné

Méthodes

Maîtriser l'explication de texte orale, la dissertation et le commentaire composé

Communication

Présenter un exposé oral seul ou à plusieurs

Savoir improviser tout en s'exprimant clairement et de manière cohérente à l'oral

S'exprimer à l'oral devant différents publics : un examinateur, jury ou classe

Savoir rédiger un texte correct sur le plan ortho typographique et syntaxique

Etre capable de rédiger un texte organisé et visualisé comme tel

Savoir adapter la présentation typographique au type d'exercice

Développer un raisonnement organisé, analytique et critique

Acquérir un esprit d'analyse et de nuance

Savoir présenter ses idées de manière convaincante et claire

Fait une synthèse d'un ou de plusieurs documents

Synthétiser sa réflexion dans le cadre d'une conclusion claire et efficace

Comprendre une question et y répondre en ne sélectionnant que ce qui est lié au sujet

Ouvrir une réflexion en l'orientant vers un sujet connexe

Rédiger un texte en y intégrant des citations et en utilisant la pensée d'autrui

Manier les registres de langue

Comprendre et utiliser des figures rhétorique

Comprendre et utiliser une stratégie argumentative

Comprendre et analyser des processus d'ironie, d'humour ou tout effet de pathos

Comprendre et analyser les moyens mis en œuvre pour produire un effet sur le destinataire d'un message

Comprendre les allusions culturelles (littéraires, mythologiques, bibliques, etc.) dans des supports variés (y compris articles de journaux, publicité...)

Savoir rédiger et mettre en page une lettre, un mémoire ou un dossier

Maîtriser en autonomie les outils informatiques de bureautique et de communication ou travail à distance (BV, VPN, logiciels de bureautique,

etc.)

Maîtriser au moins une langue vivante étrangère

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité :

P - Administration publique, professions juridiques, armée et police

U - Communication, information, art et spectacles

V - Santé, action sociale, culturelle et sportive

W - Enseignement, formation

Types d'emplois accessibles (après formation post-licence ou formation + concours).

Professeur des Ecoles

Professeur d'enseignement technique, agricole et professionnel

Professeur certifié en Lettres Modernes en établissement public ou privé

Professeur Agrégé en Lettres Modernes en établissement public ou privé

Professeur certifié des lycées professionnels en Lettres et Histoire -Géographie

Professeur certifié des lycées professionnels en Lettres et Langues (Anglais ou Espagnol)

Enseignant Chercheur en établissement supérieur

Enseignant en Français, Langues Etrangères (FLE)

Vendeur en librairie

Documentaliste

Bibliothécaire (concours catégorie A) ou assistant des bibliothèques (concours catégorie B)

Chargé de communication, directeur de la communication. Attaché de presse. Journaliste d'entreprise

Web Master, infographiste

Secrétaire ou attaché d'administration (concours catégorie A ou B)

Attaché de direction

Gestion des Ressources Humaines

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1601 : Gestion de l'information et de la documentation

E1106 : Journalisme et information média

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après évaluation des unités suivantes :

Année 1

Semestre 1

UE 1 : fondamentaux 1 : littérature : Littérature de l'antiquité, Littérature Moyen Âge, Littérature XVIe siècle, Littérature XVIIe siècle - 80 heures - 8 ECTS

UE 2 : fondamentaux 2 : langue française : Grammaire-grammaire orthographique, Histoire de la langue - 40 heures - 6 ECTS

UE 3 : méthodologie disciplinaire : Rhétorique et stylistique du texte littéraire, Méthode de l'écrit - 36 heures - 6 ECTS

UE 4 : compétences additionnelles et ouverture disciplinaire : Langue Vivante (allemand, italien, espagnol), Informatique : préparation au C2i, Latin (niveau débutant, intermédiaire ou avancé), Chronologie de l'histoire littéraire (Antiquité), et un cours au choix parmi : Philosophie ancienne, Histoire des religions, Langue Vivante 2 ou 3 (allemand, italien, espagnol), Sport (2 activités) -96 heures - 10 ECTS

Semestre 2

UE 1 : fondamentaux 1 : littérature : Littérature française XVIIIe siècle, Littérature XIXe siècle, Littérature XXe siècle, Cinéma et lecture de l'image - 80 heures - 8 ECTS

UE 2 : fondamentaux 2 : langue française : Grammaire, Linguistique - 40 heures - 6 ECTS

UE 3 : méthodologie disciplinaire : Culture mythologique et biblique, Méthode de l'oral - 36 heures - 6 ECTS

UE 4 : compétences additionnelles et ouverture disciplinaire : Langue Vivante (allemand, italien, espagnol), Méthodologie du travail universitaire, Latin (niveau débutant, intermédiaire ou avancé), Chronologie de l'histoire littéraire (Moyen Âge), et un cours au choix parmi : Philosophie contemporaine, Histoire des religions, Grec ancien et moderne initiation, Langue Vivante 2 ou 3 (allemand, italien, espagnol), Sport (2 activités) -96 heures - 10 ECTS

Année 2

Semestre 3

UE 1 : fondamentaux 1 : littérature : Littérature de l'Antiquité, Littérature Moyen Âge, Littérature XVIe siècle, Littérature XVIIe siècle - 72 heures - 12 ECTS

UE 2 : fondamentaux 2 : langue française : Grammaire : français moderne, Histoire de la langue : francophonie - 40 heures - 6 ECTS

UE 3 : approfondissement et ouverture culturelle : Littérature européenne et comparée, Chronologie de l'histoire littéraire (XVIe-XVIIe siècles), Langue vivante (allemand, anglais, italien, espagnol) - 56 heures - 6 ECTS

UE 4 : compétences additionnelles et préprofessionnelles : Parcours Transculturel et Professorat lycée/collège (PLC) ou Parcours Professorat des écoles ou Parcours Français Langue Étrangère (FLE) ou Parcours Communication et médiation culturelle 60 heures - 6 ECTS

Semestre 4

UE 1 : fondamentaux 1 : littérature : Littérature française XVIIIe siècle, Littérature XIXe siècle, Littérature XXe siècle, Dramaturgie – 72 heures – 12 ECTS

UE 2 : fondamentaux 2 : langue française : Grammaire : français moderne, Linguistique – 40 heures – 6 ECTS

UE 3 : approfondissement et ouverture culturelle : Littérature européenne et comparée, Chronologie de l'histoire littéraire (XVIIIe-XIXe siècles), Langue vivante (allemand, anglais, italien, espagnol) – 56 heures – 6 ECTS

UE 4 : compétences additionnelles et préprofessionnelles : Parcours Transculturel et Professorat lycée/collège (PLC), Parcours Professorat des écoles, Parcours Français Langue Étrangère (FLE), Parcours Communication et médiation culturelle – 60 heures – 6 ECTS

Année 3

Semestre 5

UE 1 : fondamentaux 1 : littérature : Littérature de l'Antiquité, Littérature Moyen Âge, Littérature XVIe siècle, Littérature XVIIe siècle – 72 heures – 12 ECTS

UE 2 : fondamentaux 2 : langue française : Grammaire : français moderne, Linguistique – 40 heures – 6 ECTS

UE 3 : approfondissement et ouverture culturelle : Littérature européenne et comparée, Chronologie de l'histoire littéraire (1e moitié du XXe siècle), Langue vivante (allemand, anglais, italien, espagnol) – 56 heures – 6 ECTS

UE 4 : compétences additionnelles et préprofessionnelles : Parcours Transculturel et Professorat lycée/collège (PLC), Parcours Professorat des écoles, Parcours Français Langue Étrangère (FLE), Parcours Communication et médiation culturelle – 60 heures – 6 ECTS

Semestre 6

UE 1 : fondamentaux 1 : littérature : Littérature française XVIIIe siècle, Littérature XIXe siècle, Littérature XXe siècle, Littérature contemporaine – 72 heures – 12 ECTS

UE 2 : fondamentaux 2 : langue française : Grammaire : français moderne, Grammaire : ancien français – 40 heures – 6 ECTS

UE 3 : approfondissement et ouverture culturelle : Littérature européenne et comparée, Chronologie de l'histoire littéraire (2e moitié du XXe siècle), Langue vivante (allemand, anglais, italien, espagnol) – 56 heures – 6 ECTS

UE 4 : compétences additionnelles et préprofessionnelles : Parcours Transculturel et Professorat lycée/collège (PLC), Parcours Professorat des écoles, Parcours Français Langue Étrangère (FLE), Parcours Communication et médiation culturelle – 60 heures – 6 ECTS

UE 4 : compétences additionnelles et pré-professionnelles : (6 ECTS)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) Enseignants et professionnels
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) Enseignants et professionnels
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Procédure prévue par la loi n° 2002 - 73 du 17/01/2002 et par le décret n°2002-590 du 26/04/02. Enseignants chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Date dernier arrêté : le 26 juillet 2007

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

[Université de Savoie](#)

UFR Lettres Langues et Sciences Humaines

Lieu(x) de certification :

Université Savoie Mont Blanc - Chambéry : Auvergne Rhône-Alpes - Savoie (73) [Chambéry - Annecy]

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UFR Lettres Langues et Sciences Humaines, Domaine universitaire de Jacob-Bellecombette,
73011 CHAMBERY CEDEX

Historique de la certification :